



VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

MUNICIPALITE

JM

Préavis n° 33
22 octobre 2004

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 270'000.-
pour la réfection des réseaux d'eau et gaz, une nouvelle distribution électrique
basse tension et la réfection de l'éclairage public
à la rue de l'Industrie

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Rappel

Les canalisations de la rue de l'Industrie ont déjà fait l'objet de deux interventions notoires ces dernières années :

- Réfection partielle des conduites d'eau et gaz en 1998, dans le cadre de l'aménagement du carrefour Haldimand – Cordey. Les conduites avaient été remplacées dès le carrefour jusqu'à et y compris le passage inférieur de la voie de chemin de fer.
- Installation de conduites d'eau et gaz en attente en 2004 entre le carrefour Sports – Industrie et la station électrique, y compris pose de plusieurs tubes électriques vides. Cette réalisation a été effectuée pour profiter d'une fouille ouverte pour les travaux de rénovation du réseau électrique moyenne tension. La juxtaposition des deux opérations a permis de limiter les frais d'équipement.

Il subsiste donc actuellement un tronçon d'environ 100 mètres sur lequel les conduites n'ont pas été remplacées. Sur le tronçon où les conduites déjà installées sont en attente, la distribution se fait encore par l'ancien réseau de conduites. Il s'agit donc désormais de procéder à la liaison définitive Haldimand – Sports et de réfectionner définitivement la distribution des trois énergies sur l'ensemble de la rue de l'Industrie.

Le Service des travaux et de l'environnement n'est pas concerné par ce chantier, car le réseau des collecteurs de la rue de l'Industrie est correct et la surface de la rue ne demande pas de réfection importante à court terme.

Les partenaires habituels Swisscom et Cablecom n'ont pas non plus la nécessité d'accompagner le Service des énergies lors de l'exécution de ce chantier.

Le projet de modification du carrefour lié à d'éventuelles transformations du Café du Raisin n'a pas d'influence sur le projet présenté ici.

Description générale du projet

Les réseaux de distribution d'énergie de la rue de l'Industrie sont très anciens. Ils ont subi les atteintes de l'âge. Les nombreuses modifications intervenues dans les bâtiments de cette rue au cours des dernières années ont entraîné des adaptations ponctuelles des réseaux, constituant peu à peu un véritable puzzle de conduites et de câbles électriques de diverses natures. La situation n'est pas catastrophique, mais il faut tout de même s'attendre à ce qu'un incident se produise à court ou moyen terme.

Les conduites prévues dans ce projet s'inscrivent dans le prolongement de ce qui avait été mis en place entre 1998 et début 2004, et permettra d'assurer le transit et la distribution des énergies sur toute la longueur de la rue de l'Industrie.

Réseau d'eau

Le réseau d'eau est ancien. Quelques fuites ont été recensées ces dernières années. Les conduites ne répondent plus à ce qu'on doit attendre d'un réseau en bon état. Globalement, la distribution est encore assurée de manière juste suffisante, mais il est probable que cette situation sera de courte durée.

Les conduites existantes seront remplacées par un réseau de PE soudé de calibre 160 mm, de manière à assurer la continuité du réseau préalablement mis en place. La distribution aux consommateurs en sera améliorée et sécurisée, et le transit désormais pleinement assuré sans risque de rupture. Les diverses entreprises sises de part et d'autre de cette rue n'auront plus à craindre de coupure d'alimentation, de même que le site des jardins de la ville également alimenté depuis la rue de l'Industrie.

La borne hydrante existante sera remplacée par un organe similaire, neuf ou rénové dans notre atelier du SEY.

Réseau de gaz

La situation du réseau de distribution de gaz basse pression est plus sérieuse encore que celle du réseau d'eau. Les conduites sont de très petit calibre, fort anciennes et très dégradées. Au cours des ans, les réparations se sont succédées, certains tronçons ont été remplacés, d'autres mis hors service, constituant un réseau mal connu, mal repéré et impossible à gérer. La situation s'est tellement dégradée que le service n'est pas certain de connaître exactement la position de certains tronçons, et que le cheminement de la livraison du gaz à certains consommateurs est incertain. Cette situation est inacceptable tant du point de vue de la sécurité que du point de vue légal.

Il est donc absolument prioritaire de revoir cette branche de notre réseau gaz et de constituer un nouveau tronçon conforme aux règles de la branche.

Les conduites existantes seront remplacées par un nouveau réseau de PE de calibre 110, suffisant pour l'alimentation du quartier et le transit entre les deux importantes artères perpendiculaires que sont l'avenue des Sports et l'avenue Haldimand.

Réseau électrique

Parallèlement à la rénovation du réseau de transport Moyenne Tension, la réfection du réseau de distribution Basse Tension se poursuit à la faveur des divers chantiers qui s'ouvrent en ville d'Yverdon-les-Bains. Dans le cas de la rue de l'Industrie, l'électricité se verra distribuée partiellement directement depuis la station électrique et partiellement par l'intermédiaire d'une armoire de quartier. Un certain nombre de tubes de protection de câbles, installés en fouille commune avec l'eau et le gaz, seront utilisés pour l'alimentation individuelle de chaque bâtiment comme le veut la pratique actuelle. D'autres tubes seront installés en attente de prochains développements des constructions, afin de répondre aux demandes qui apparaîtront ultérieurement, de manière à ne pas devoir ouvrir à nouveau toute la rue.

Une armoire de distribution, dite "armoire de quartier", sera installée en bordure de la rue, à la limite entre le domaine public et une propriété privée.

Parallèlement à ces travaux, on profitera de ce chantier pour améliorer l'alimentation électrique de l'armoire sise à proximité de la plage, alimentée actuellement depuis la station Industrie par un câble de section insuffisante.

Régulièrement, lors des manifestations organisées dans le secteur de la plage, il faut soutenir l'alimentation électrique par l'installation d'un groupe électrogène. Les fouilles étant ouvertes, les électriciens remplaceront le câble actuel par un câble de plus grosse section qui réduira les pertes de puissance enregistrées actuellement. Quelques ouvertures ponctuelles destinées au tirage du nouveau câble seront pratiquées dans la rue de la Plage. Enfin, l'alimentation du complexe de bâtiments de l'avenue des Sports 5 (anciennement Décoppet) doit également être renforcée en raison de la multiplication des activités qui s'y regroupent. Ce secteur est lui aussi alimenté depuis la station Industrie.

Eclairage public

L'éclairage public sera rénové dès le carrefour de l'avenue des Sports jusqu'au pont CFF. Actuellement disposé sur le côté Est de la chaussée et réparti sur des mâts anciens et mal alignés, l'éclairage sera assuré par des luminaires neufs installés sur des mâts modernes sis sur le côté Ouest de la rue, en parfait alignement cette fois. Le potentiel de développement des constructions est respecté, afin d'éviter tant que possible les conflits avec de futurs projets immobiliers.

Les luminaires fonctionneront au sodium, conformément à toutes les installations établies en ville ces dernières années. La qualité de l'éclairage s'en trouvera améliorée et la consommation d'énergie diminuée.

Financement

Le coût des travaux prévus se répartit comme suit :

Réseau d'eau potable	
Appareillage et main-d'oeuvre	26'000.-
Génie civil	27'500.-
Réfection du marquage routier	900.-
Intérêts intercalaires	600.-
Total réseau d'eau potable	55'000.-
Réseau de gaz	
Appareillage et main d'oeuvre	20'000.-
Génie civil	27'500.-
Réfection du marquage routier	900.-
Intérêts intercalaires	600.-
Total réseau de gaz	49'000.-

Réseau électrique	
Appareillage et main d'œuvre	114'000.-
Génie civil	22'000.-
Réfection du marquage routier	1'000.-
Intérêts intercalaires	1'000.-
Total réseau électrique	138'000.-
Réseau éclairage public	
Appareillage et main d'œuvre	9'000.-
Génie civil	18'000.-
Réfection du marquage routier	600.-
Intérêts intercalaires	400.-
Total réseau électrique	28'000.-
TOTAL DEFINITIF DU DEVIS	270'000.-

Durée prévisible des travaux: quatre mois.

Amortissements : 20 ans pour la partie électrique et 30 ans pour les réseaux d'eau et gaz.

Charges annuelles : les charges d'exploitation seront de Fr 19'900.-. Elles comprennent les frais d'intérêt du capital investi, estimés à fr. 5'500.-, l'amortissement annuel pour fr. 9'000.- et les frais d'entretien (2%) pour fr. 5'400.-.

Ces travaux sont prévus au plan des investissements pour un montant de fr. 329'000.-.

PROPOSITION DE DÉCISION

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- La Municipalité est autorisée à entreprendre la réfection des réseaux d'eau et gaz, une nouvelle distribution électrique basse tension et la réfection de l'éclairage public à la rue de l'Industrie.

Article 2.- Un crédit d'investissement de fr. 270'000.- lui est accordé à cet effet.

Article 3.- La dépense sera financée par la trésorerie générale et imputée au compte n° 4133 « Réseaux rue de l'Industrie ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Annexe : - plan

Délégué de la Municipalité : M. Chs. Forestier